

**DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES  
COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE**

Membres en exercice : 22  
Membres présents : 20  
Votants : 20

Transmis en Sous-préfecture le 16 mars 2007  
Publié le 16 mars 2007

**PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
REUNION ORDINAIRE DU MERCREDI 7 MARS 2007**

L'an deux mil sept, le mercredi sept mars à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Viarmes, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Raphaël BARBAROSSA.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Claude KRIEQUER - Monsieur Hervé WINDELS - Madame Christiane AKNOUCHE - Monsieur Maurice CHAUVE - Monsieur Raphaël BARBAROSSA - Monsieur Jean-Claude CRUBEZY - Monsieur Philippe KILIDJIAN - Monsieur Raymond SOURMAIL - Monsieur Jean-Claude BOISTARD - Monsieur Marcel RAULINE - Madame Louissette DIDISSE - Monsieur Roger DUFOUR - Monsieur Pier Carlo BUSINELLI - Madame Emelyne GEORGES PICOT - Monsieur Louis GOFFINET - Monsieur Gérard COCHET - Monsieur Michel CHOLE-BENEDICK - Monsieur Daniel DESSE - Monsieur William ROUYER - Madame Marie-Pascale FERRE

**ABSENTS EXCUSES :** Madame Michèle KUNTZ

Madame Louissette DIDISSE a été nommée secrétaire de séance.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Président, ouvre la séance à 20 heures 40.

\*\*\*\*\*

**1- Débat d'orientations budgétaires 2007**

**Monsieur Jean-Claude BOISTARD, Vice-président en charge de la commission des finances, informe que les orientations budgétaires ont été synthétisées après la réunion de la commission des finances et du bureau qui se sont réunis le 31 janvier dernier.**

**Monsieur Raphaël BARBAROSSA, Président, commente la note de synthèse jointe à la convocation et précise pour information que la dotation d'intercommunalité a été portée à 257 624 Euros en 2007 contre 144 919 Euros en 2006. Le TRASERR communautaire dont le passage en assemblée permanente du Conseil Général est prévu le 23 mars prochain, se monterait, quant à lui, à 39 % du montant hors taxes des travaux pour un montant attendu de subventions de 118 911 Euros.**

*La préparation du budget s'est effectuée en réunion de travail et en commission des finances qui, pour cette dernière, s'est tenue le 31 janvier dernier.*

*Lors de cette préparation, il a été tenu compte des résultats de l'exercice 2006, résultats qui seront repris lors du vote du budget.*

*En dépenses de fonctionnement, il est prévu, outre les charges de fonctionnement courantes, la maintenance du site internet et la publication de bulletins communautaires, la participation au syndicat d'études et de gestion de la piscine ainsi que les dépenses liées à la crèche itinérante.*

*Concernant les recettes de fonctionnement, outre la fiscalité additionnelle, la TEOM est reconduite avec une estimation de revalorisation en raison notamment de l'évolution des bases annuelles ainsi que d'un nouveau*

mode de calcul de la taxe qui devrait être mis en œuvre dès cette année .La dotation globale de fonctionnement et la taxe sur les grandes surfaces sont reconduites.

Il est également proposé de maintenir les taux 2006 de la fiscalité additionnelle afin de couvrir d'une part, les besoins pour la création de la zone de l'Orme dont les études pré-opérationnelles ont été lancées en 2006 et l'achat de terrains et d'autre part, un nouveau programme de voiries qui s'inscrira dans le cadre du TRASERR. Les grandes orientations d'investissement pour les années à venir sont les suivantes :

- Continuité de l'étude sur la zone de l'Orme avec les achats de terrains.
- TRASERR communautaire

En recettes d'investissement, les subventions attendues dans le cadre de l'étude la zone de l'orme et du TRASERR ont été inscrites.

⇒ **Le Conseil Communautaire prend acte du débat d'orientations budgétaires 2007.**

## **2- Indemnité de rémunération du secrétariat**

**Monsieur William ROUYER, commune de Viarmes, se demande s'il n'est pas possible de contacter d'autres communautés de communes qui seraient, elles aussi, à la recherche d'un personnel à temps partiel.**

*Vu le Code général des collectivités territoriales*

*Considérant le temps passé par Mme MARCHIENNE, Mme BECARD et Melle CARNIS assurant le secrétariat et la comptabilité de la communauté de communes*

*Considérant que ce temps passé s'effectue en dehors du temps de travail de la commune de Viarmes*

*Considérant qu'il convient de rémunérer ce personnel*

*Il est proposé une rémunération forfaitaire de 400 Euros nets mensuels pour Mme MARCHIENNE et Melle CARNIS et 100 Euros nets par mois pour Mme BECARD*

*Considérant que cette rémunération sera versée par trimestre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

⇒ **ADOPTE** le principe de la rémunération comme vu ci-dessus

⇒ **DIT** que les crédits budgétaires seront prévus au budget communautaire 2007

## **3- Indemnité du receveur 2006**

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983,*

*Considérant que le receveur municipal peut prétendre à une indemnité de conseil au titre de la gestion du budget de la communauté de communes,*

*Considérant que cette indemnité est calculée par rapport aux bases de liquidation des dépenses de la communauté déductions faites des opérations d'ordre,*

*Considérant le montant proposé pour les exercices 2004 et 2005*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

⇒ **ACCEPTE** le versement total de cette indemnité qui se monte à 518, 01 Euros brut soit 477,81 Euros net

⇒ **DIT** que les crédits budgétaires seront prévus au budget communautaire 2007

## **4-Questions diverses**

⇒ **Friche Vulli** : Monsieur William ROUYER, Vice-président en charge de la commission économique, rend compte de la réunion qui s'est tenue avec la société VALBIO et Monsieur Joël Aoust du Conseil Général, et de représentants de la commune d'Asnières sur Oise, Monsieur Hervé WINDELS et Monsieur Eric THERY. Il informe des démarches de la société auprès de Monsieur Théron, propriétaire de la friche et d'une réunion à tenir avec la DRIRE en date du 19 mars prochain pour faire le point sur ce site, le coût ( 15 000 Euros évoqués) et les modalités de prise en charge de l'enquête détaillée des risques.

⇒ **Zone de l'Orme** : Monsieur William ROUYER précise que la seconde réunion du comité de pilotage aura lieu le 20 mars prochain et portera, en particulier, sur la problématique de l'alimentation en eau.

⇒ Halte-garderie itinérante : Monsieur Roger DUFOUR, Vice-président en charge de la commission jeunesse, informe de la réunion qui s'est tenue le 5 février dernier au Conseil Général en présence de représentants de la CAF, de la DDASS et de « réseau plus » ainsi que des maires des communes concernées. Il rappelle qu'il reste encore quelques bulletins concernant le sondage, à venir retirer par certaines communes. Ils restent à disposition en mairie de Viarmes pour retrait. Les bulletins sont à remettre avant le 15 mars prochain.

Monsieur Raphaël BARBAROSSA informe qu'un nouveau texte concernant l'expérimentation de micro-crèches de neuf enfants maximum est régie par un décret paru au journal officiel du 22 février 2007 et qu'il serait intéressant de le consulter.

⇒ Syndicat de gestion de la piscine pour l'étude, la création et la gestion d'un équipement nautique : Monsieur Raphaël BARBAROSSA rend compte d'un courrier de Monsieur GREGOIRE, président du syndicat, qui suite à la dernière réunion du 1<sup>er</sup> février 2007, précise qu'il est nécessaire, après le choix d'implantation retenu de l'équipement nautique à Moisselles, plaine des Beursault, de vérifier la compatibilité des règlements d'urbanisme opposables sur cette zone avec le projet envisagé.

⇒ SMEP : Monsieur Daniel DESSE, Commune de Viarmes, précise que suite à la dernière réunion et à la parution des pré-projets du SDRIF, il est envisagé, par le syndicat, la réalisation d'une étude complémentaire par un urbaniste afin de bien prendre en compte l'ensemble des remarques des différentes communes adhérentes et qu'il est nécessaire de prévoir en conséquence, la participation de la communauté de communes à hauteur de 14 230 Euros dans l'établissement de son budget primitif 2007.

⇒ SIECCAO : Monsieur Claude KRIEGER, Commune d'Asnières sur Oise, informe de la retraite prochaine de la secrétaire du syndicat et de la nécessité de réfléchir à la prise en compte éventuelle lors du recrutement d'un agent pour la communauté de communes de ce poste qui sera vacant à partir du mois d'octobre 2007.

⇒ Aéroport de Roissy : Monsieur Jean-Claude BOISTARD, informe qu'une réunion se tiendra le 9 mars prochain à MONTSOULT, à l'initiative de Monsieur Michel TOURNAY, Président de l'AREC concernant la réglementation des vols de nuit à partir de Roissy vers la Plaine de France.

⇒ Site internet : Monsieur Hervé WINDELS, Vice-président en charge de la commission communication, précise qu'il s'occupe avec la société ECLISPSE des dernières mises au point et que le site sera opérationnel et ouvert au public fin mars.

La séance est levée à 22h30.

Pour affichage,

Monsieur Raphaël BARBAROSSA  
Président de la communauté de communes